



RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS

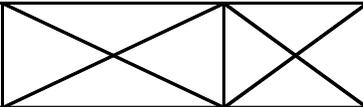
Championnat Jeune 2022-2023

DÉPARTEMENTAL ou Inter DÉPARTEMENTAL

Articles	U13	U15	U18F - U17M
	<u>Surclassement</u> : le surclassement en vigueur est celui du niveau DEPARTEMENTAL		
1 – Joueur(se)s	<p><i>Rappel de l'article 429 - RG de la FFBB : Un joueur des catégories d'âge U15 et moins ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs) qu'il soit surclassé ou non (à l'exception des tournois, pour autant que le temps de jeu soit réduit, et des phases finales des compétitions nationales).</i></p>	<p><i>Rappel de l'article 429 - RG de la FFBB : Un joueur des catégories d'âge U15 ou U14 pourra participer à deux rencontres sur trois jours de suite (consécutifs) (uniquement pour les rencontres de la catégorie de championnat U15).</i></p> <p><i>Un joueur des catégories d'âge U15 pourra effectuer deux matches sur trois jours de suite (consécutifs), y compris dans une catégorie supérieure, sous réserve que le joueur bénéficie du Suivi Médical Réglementaire des Pôles (après avis de la DTN et de la COMED).</i></p> <p><i>Un joueur des catégories d'âge U15 et moins ne peut participer à plus d'une rencontre par week-end sportif sur trois jours de suite (consécutifs) qu'il soit surclassé ou non (à l'exception des tournois, pour autant que le temps de jeu soit réduit, et des phases finales des compétitions nationales).</i></p>	<p><i>Rappel de l'article 429.1 - RG de la FFBB : Un joueur des catégories de pratique U17 et plus ne peut participer à plus de deux rencontres sur trois jours de suite (consécutifs)</i></p>
2 – Mutualisation possible entre associations	Les équipes en INTER-EQUIPES ou en ENTENTE sont autorisées à jouer.		
3 – Temps de jeu	<p>4 périodes de 8 minutes, Mi-temps de 10 minutes intervalles de 2 minutes entre chaque période. 2 temps morts en 1ère mi-temps 3 temps morts en 2ème mi-temps</p>	<p>4 périodes de 10 minutes, Mi-temps de 10 minutes intervalles de 2 minutes entre chaque période. 2 temps morts en 1ère mi-temps 3 temps morts en 2ème mi-temps</p>	

Articles	U13	U15	U17M et U18F
4 – Forme d’opposition	4 contre 4	5 contre 5	
5 – Directives techniques	<ul style="list-style-type: none"> . Toutes les défenses de zone, zone- press sont INTERDITES. . Toutes les défenses homme-à- homme (fille-à-fille) tout terrain avec des prises à deux sont INTERDITES. . Tous les écrans sur le porteur du ballon sont FORTEMENT DECONSEILLES. . Tous les écrans entre non-porteurs du ballon sont FORTEMENT DECONSEILLES. <p>En cas d'entorses aux directives techniques, l'entraîneur devra le faire enregistrer sur la feuille de marque dans la case "réserves".</p> <p><u>Sanction(s) en cas de manquement aux directives techniques.</u> Après plusieurs signalements et une constatation d'une personne habilitée par la Commission Technique (ou directement une constatation d'une personne habilitée par la Commission Technique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> . la rencontre perdue par pénalité (rencontre constatée par la personne habilitée) 	X	
6 – Occasion de remplacement supplémentaire	Une occasion de remplacement commence lorsqu'un panier est marqué dans les deux (2) dernières minutes des 3 premières périodes de la rencontre, seulement pour l'équipe adverse de celle qui a marqué (« panier encaissé »). Dans ce cas précis, le chronométrateur devra arrêter le chronomètre de jeu.	X	
7 – Date et horaire des rencontres	La gestion des rencontres est assurée par le Comité. L'horaire des rencontres est le samedi à 13h00 .	La gestion des rencontres est assurée par le Comité. L'horaire des rencontres est le samedi à 16h30 .	La gestion des rencontres est assurée par le Comité. L'horaire des rencontres est le samedi à 14h30 .

Articles	U13	U15	U17M et U18F	
8 – Matériel et équipements	Grands paniers (3,05m).			
	Ballons : Féminine : Taille 5	Ballons : Féminine : Taille 6		
	Masculin : Taille 6	Masculin : Taille 7		
9 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-marque V2 est OBLIGATOIRE . Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel. Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».			
10 – Pénalités pour manquement aux	Se référer aux Règlements sportifs généraux de la Ligue d'Occitanie : dispositions financières.			
11 – Qualifications et licences	<p>Nombre de joueur(se)s autorisé(e)s : 10 au plus.</p> <p>Licences C ou AST CTC pas limitation</p> <p>Licences C1 ou C2 ou T ou AST hors CTC : 5 au maximum</p> <p><i>NOTA : Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause dépasser le nombre de cinq.</i></p>			
12 – Pas de résultat nul	En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, la rencontre se poursuit par une prolongation de trois (3) minutes et au maximum par une deuxième prolongation de trois (3) minutes , s'il y a encore égalité à la fin de la première prolongation.	En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, la rencontre se poursuit par une prolongation de cinq (5) minutes et au maximum par une deuxième prolongation de cinq (5) minutes , s'il y a encore égalité à la fin de la première prolongation.	En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, la rencontre se poursuit par autant de prolongation de cinq (5) minutes que cela sera nécessaire pour obtenir un résultat positif.	
	Si les deux équipes n'ont pas réussi à se départager, quatre joueurs de chaque équipe vont tirer un lancer-franc (en alternance après un tirage au sort du premier tireur). Seuls les joueur(se)s encore qualifié(e)s peuvent participer aux tirs de lancers-francs.	Si les deux équipes n'ont pas réussi à se départager, un joueur de chaque équipe va tirer un lancer-franc. Si après la première série de lancers-francs les deux équipes sont à nouveau à égalité, la même procédure sera appliquée et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées.	X	
Articles	U13	U15	U17M et U18F	
13 – (suite)	Le choix du panier et de la première équipe devant effectuer le premier lancer-franc se feront par tirage au sort. Si après la première série de lancers- francs les deux équipes sont à nouveau à égalité, la même procédure sera appliquée et ceci jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées (en alternant l'équipe qui commence par rapport à la 1 ^{ère} série).	Seuls les joueur(se)s encore qualifié(e)s peuvent participer aux tirs de lancers- francs. Le choix du panier et de la première équipe devant effectuer le premier lancer-franc se feront par tirage au sort.	X	
14 – Sanction en cas de forfait ou pénalité	Une association sportive ayant une défaite par « FORFAIT » ou par « PENALITE » sera considérée comme ayant le plus mauvais goal average des associations sportives à égalité de points. Dans le cas d'une rencontre perdue par « PENALITE », l'équipe déclarée gagnante bénéficie de deux (2) points attribués pour une rencontre gagnée. Les points marqués au cours de la rencontre sont annulés et rien ne doit figurer à cet effet au goal average.			

15– Communication des fichiers emarque	<p align="center">En cas de feuille de marque électronique faite avec l'aide d'un fichier importé de FBIV2, le club recevant doit déposer le fichier export.zip de la rencontre avec le système d'envoi sur la page suivante : http:// http://www.ffbb.com/ffbb/officiels/otm/e-marque</p> <p align="center">En cas de feuille de marque électronique faite en saisie manuelle, le club recevant doit transmettre les deux fichiers suivants (export.zip et feuille de marque en pdf) par courrier électronique à l'adresse fournie par la Commission des Compétitions organisatrice AVANT LE DIMANCHE SOIR 20H.</p>	
17 - Officiels	<p align="center"><u>S'agissant des Arbitres,</u></p> <p align="center">Les arbitres sont désignés par la C.D.O. compétente territorialement, en fonction de la division concernée. Les indemnités d'arbitrage doivent être remboursées, sur la présentation de la convocation, à parts égales, par les deux associations sportives avant la rencontre et selon le barème établi.</p> <p><u>En cas d'absence de désignation,</u> le club qui reçoit étant organisateur, c'est à lui de prévoir une ou deux personnes pour arbitrer la rencontre. Ces personnes doivent obligatoirement être licenciées (licence joueur) et peuvent ne pas être arbitre officiel. Si le club organisateur n'a pas trouvé de personne pour arbitrer, c'est un joueur de l'équipe recevante qui devra obligatoirement officier.</p> <p align="center">Cet article s'inscrit dans les règlements sportifs généraux de la Ligue d'Occitanie dans le cadre de l'article 31. Les pouvoirs de l'arbitre (ou des arbitres) ainsi désigné(s) sont applicables conformément à l'article 32 des règlements sportifs généraux de la Ligue d'Occitanie.</p> <p align="center"><u>S'agissant des OTM,</u> les dispositions de l'article 39 sont applicables.</p>	
18 – Délégué du club	<p align="center">Les dispositions de l'article 42 des Règlements sportifs généraux de la Ligue d'Occitanie sont en vigueur.</p> <p>En cas de défaut de délégué de club, ni de personne majeure licenciée encadrant l'équipe, le ou la Président(e) de l'association sportive recevant sera responsable es-qualité de la bonne tenue de ses licenciés ainsi que de ses accompagnateurs et « supporters » : (cf règlement disciplinaire général de la FFBB) des Règlements sportifs généraux de la FFBB</p>	
19 – Remise en jeu rapide en zone arrière	<p align="center">L'ARBITRE NE DOIT PAS TOUCHER LE BALLON LORS DES REMISES EN JEU EN ZONE ARRIERE SAUF APRES UNE FAUTE, UN TEMPS-MORT OU UN REMPLACEMENT.</p>	
20 – Ligne à 3 points	<p align="center">6,25 M (LIGNE EN POINTILLE)</p>	<p align="center">6,75M</p>

Articles	U13	U15	U17M et U18F
21 – Temps de possession	<p align="center">Le temps de possession sera géré par l'arbitre et la règle de la remise à 14 secondes ne se fait uniquement sur les remises en jeu en zone AVANT.</p>		
22 – Statut de l'entraîneur	<p align="center">Ne s'applique pas à ces divisions</p>		
23 – Règlement Financier Participation financière des clubs	<p align="center">Ne s'applique pas à ces divisions</p>		
24 – Cas particuliers	<p align="center">Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DU COMITE ORGANISATEUR DE LA POULE.</p>		

25- Article : Phase Finale

U13F	<p>Pour l'ensemble des play off U13F, l'équipe recevant le match retour sera, l'équipe ayant marqué le plus de point au classement de la poule / l'équipe ayant marqué le plus de point en attaque sur la phase de poule.</p>
	<p>Play off 1 : Match Aller/ Retour (A/R): 1er poule A (PA) contre 1er poule B (PB). Dates: 06/05/2023, 13/05/2023.</p>
	<p>Play off 2 : Match Aller/ Retour (A/R): 2ème poule A (PA) contre 2ème poule B (PB) Dates: 06/05/2023, 13/05/2023.</p>
	<p>Play off 3 : Match Aller/ Retour (A/R): 3ème poule A (PA) contre 3ème poule B (PB), Dates: 06/05/2023, 13/05/2023.</p>
	<p>Play off 4 : Match Aller/ Retour (A/R): 4ème poule A (PA) contre 4ème poule B (PB), Dates: 06/05/2023, 13/05/2023.</p>
	<p>Play off 5 : Match Aller/ Retour (A/R): 5ème poule A (PA) contre 5ème poule B (PB), Dates: 06/05/2023, 13/05/2023.</p>
	<p>Play off 6 : Match Aller/ Retour (A/R): 6ème poule A (PA) contre 6ème poule B (PB), Dates: 06/05/2023, 13/05/2023.</p>
	<p>Play off 7 : Match Aller/ Retour (A/R): 7ème poule A (PA) contre 7ème poule B (PB), Dates: 06/05/2023, 13/05/2023.</p>
U13G	<p>Pour l'ensemble des play off U13G, l'équipe recevant le match retour sera, l'équipe ayant marqué le plus de point au classement de la poule / l'équipe ayant marqué le plus de point en attaque sur la phase de poule.</p>
	<p>Play off 1 : Match Aller/ Retour (A/R): 1er poule A (PA) contre 1er poule B (PB), Dates: 15/04/2023, 22/04/2023.</p>
	<p>Play off 2 : Match Aller/ Retour (A/R): 2ème poule A (PA) contre 2ème poule B (PB) Dates: 15/04/2023, 22/04/2023.</p>
	<p>Play off 3 : Match Aller/ Retour (A/R): 3ème poule A (PA) contre 3ème poule B (PB) Dates: 15/04/2023, 22/04/2023.</p>

	<p style="text-align: center;">Play off 4 :</p> <p>Match Aller/ Retour (A/R): 4eme poule A (PA) contre 4ème poule B (PB) Dates: 15/04/2023, 22/04/2023.</p>
	<p style="text-align: center;">Play off 5 :</p> <p>Match Aller/ Retour (A/R): 5eme poule A (PA) contre 5ème poule B (PB) Dates: 15/04/2023, 22/04/2023.</p>
	<p style="text-align: center;">Play off 6 :</p> <p>Match Aller/ Retour (A/R): 6eme poule A (PA) contre 6ème poule B (PB) Dates: 15/04/2023, 22/04/2023.</p>
U15G	<p style="text-align: center;">Play off 1</p> <p>Demi-finale match Aller/ Retour (A/R): 1er poule A (PA) contre 2ème poule (PB) et 2ème poule A (PA) contre 1er poule B (PB) (l'équipe la moins bien classée reçoit le 1er match) Dates : 18/03/2022, 25/03/2023</p>
	<p>Finale Accession, matchs A/R, vainqueur 1er (PA) / 2ème (PB) contre vainqueur 2ème (PA) /1er (PB), l'équipe la moins bien classée reçoit le 1er match, si égalité les équipes seront départagées sur le nombre de point acquis sur la poule championnat. Dates : 15/04/2023, 22/04/2023</p>
	<p>Finale consolante match A/R, perdant 1 PA / 2 PB contre perdant 2 PA / 1 PB l'équipe la moins bien classée reçoit le 1er match.si égalité les équipes seront départagées sur nombre de points acquis sur la poule de championnat. Dates; 15/04/2023, 22/04/2023</p>
	<p style="text-align: center;">Play off 2:</p> <p>Demi-finale match A / R, 3ème PA contre 4ème PB et 4ème PA contre 3ème PB, l'équipe la moins bien classée reçoit le 1er match, Dates : 18/03/2023, 25/03/2023</p>
	<p>Finale matchs A/R, vainqueur 3ème (PA) / 4ème (PB) contre vainqueur 4ème (PA) /3ème (PB), l'équipe la moins bien classée en championnat reçoit le 1er match, si égalité les équipes seront départagées sur le nombre de points acquis sur la poule de championnat. Dates : 15/04/2023, 22/04/2023</p>
	<p>Finale consolante match A/R, perdant 3ème PA / 4ème PB contre perdant 4ème PA / 3ème PB l'équipe la moins bien classée reçoit le 1er match, si égalité les équipes seront départagées sur le nombre de points acquis sur la poule de championnat. Dates : 15/04/2022, 22/04/2023</p>
	<p style="text-align: center;">Play off 3:</p> <p>Demi-finale match A / R, 5ème PA contre 6ème PB et 6ème PA contre 5ème PB, l'équipe la moins bien classée reçoit le 1er match, Dates : 18/03/2023, 25/03/2023</p>
	<p>Finale matchs A/R, vainqueur 5ème (PA) / 6ème (PB) contre vainqueur 6ème (PA) / 5ème (PB), l'équipe la moins bien classée en championnat reçoit le 1er match, si égalité les équipes seront départagées sur le nombre de points acquis sur la poule de championnat. Dates : 15/04/2023, 22/04/2023</p>

	Finale consolante match A/R, perdant 5ème PA / 6ème PB contre perdant 6ème PA / 5ème PB, l'équipe la moins bien classée reçoit le 1er match, si égalité les équipes seront départagées sur le nombre de points acquis sur la poule de championnat. Dates : 15/04/2023, 22/04/2023
U15F	Pas de phase finale, fin du championnat le samedi 22 avril 2023.
U17G	Pas de phase finale, fin du championnat le samedi 22 avril 2023.
U18F (ID Div 2 et 3)	Pas de phase finale, fin du championnat le samedi 22 avril 2023.